



**NOUS ENGAGEONS UN
PHARMACIEN-ADJOINT et/ou
PHARMACIEN EN CHEF
(H/F)**

pour les besoins
de la **pharmacie hospitalière**

Conditions d'accès :

- être titulaire du diplôme de l'enseignement universitaire (master) ou assimilé spécifique de pharmacien et du titre complémentaire de pharmacien hospitalier.

Missions du pharmacien-adjoint :

- gère le médicament dans sa totalité
- supervise les assistants et la bonne marche du magasin stérile
- procède à la tarification
- collabore avec les responsables de service et d'unité
- participe au rôle de garde et à la continuité du service en cas d'absence du Pharmacien en Chef

Missions du pharmacien en chef (voir l'AR du 04/03/1991) :

- gère la pharmacie et le personnel
- gère le médicament dans sa totalité
- supervise les assistants et la bonne marche du magasin stérile

- assume les responsabilités légales vis-à-vis du service de stérilisation
- procède à la tarification
- collabore avec les responsables de service et d'unité

Volume de prestations : temps plein

Type de contrat : contrat à durée indéterminée

Date de clôture du dépôt des candidatures : lundi 29 novembre 2010

Dépôt des candidatures :

Indiquer l'intitulé de la fonction : « Pharmacien adjoint et/ou Pharmacien en chef » sur votre lettre de motivation.

- compléter le formulaire sur le site du CHRN et envoyer impérativement un mail au webmaster (webmaster@chrnamur.be) comprenant votre lettre de motivation accompagnée du curriculum vitae
- OU envoyer votre sollicitation avec le curriculum vitae par courrier simple à l'attention de Monsieur Jean-Louis TOUSSAINT, Directeur du Centre Hospitalier Régional de Namur, avenue Albert 1er, 185 à 5000 Namur, date de la poste faisant foi.

Pour toute information complémentaire : Mesdames Laurence Colot et Cécile Godfroid, Pharmaciennes adjointes, 081/72.68.68. - DRH 081/72.68.24.